

**ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSE, EN 2018, ISSU DE LA PRE-REVUE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DU SECTEUR EDUCATION/FORMATION**

**9 – 11 MAI 2019 A L'HÔTEL LE ROCHER DE YAMOUSSOUKRO**

**LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET/OU TECHNIQUES**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE



## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>I. POINT DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE SECTORIELLE DE 2018.....</b>	<b>4</b>
I.1 Prise en compte des recommandations dans l'aide-mémoire de la revue sectorielle 2018	
I.1.1 Recommandations présentées par le RIP-EPT	
I.1.2 Recommandations présentées par le GTOE	
I.1.3 Recommandations validées lors des plénières de la revue sectorielle de 2018	
I.2 Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle de 2018	
<b>II. ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PREVUES EN 2018 .....</b>	<b>11</b>
II.1 Education de base	
II.2 Enseignement secondaire général	
II.3 Enseignement technique et formation professionnelle	
II.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	
<b>III. POINT D'ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>12</b>
III.1 Pilotage et gouvernance	
III.2 Accès-Equité-Inclusivité	
III.3 Qualité	
III.4 Financement	
III.5 Prévention et gestion des crises	
<b>IV. RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>17</b>
IV.1 Pilotage et gouvernance	
IV.2 Education de base	
IV.3 Enseignement secondaire général	
IV.4 Enseignement technique et formation professionnelle	
IV.5 Enseignement supérieur et recherche scientifique	
<b>V. RESOLUTIONS DU RIP-EPT.....</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>19</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

- AFD** : Agence Française de Développement.
- ANCEFA** : Réseau Africain de Campagnes pour l'Éducation Pour Tous.
- CCEN** : Conseil Consultatif de l'Éducation Nationale.
- CE1** : Cours Élémentaire première année.
- CE2** : Cours Élémentaire deuxième année.
- CICSEF** : Comité Interministériel de Coordination du Secteur Éducation/Formation.
- CM** : Cours Moyen.
- CME** : Campagne Mondiale pour l'Éducation.
- CODIPOST** : Plateforme en ligne pour la Codification des Postes de Travail
- COGES** : Comité de Gestion des Établissements Scolaires Publics.
- CP1** : Cours Préparatoire première année.
- CP2** : Cours Préparatoire deuxième année.
- C2D** : Contrat de Désendettement et de Développement.
- CAFOP** : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique.
- DELC** : Direction des Ecoles Lycées et Collèges.
- DPFC** : Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue.
- DRENET-FP** : Direction Régionale de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
- DSPS** : Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques.
- EDHC** : Education des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté.
- ETFP** : Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.
- GIZ** : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.
- GLPE** : Groupe Local des Partenaires pour l'Éducation.
- GTOE** : Groupe de Travail des ONG pour l'Éducation.
- IEPP** : Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire.
- INFS** : Institut National de Formation Sociale.
- INS** : Institut National de la Statistique.
- LMD** : Licence – Master - Doctorat
- MASMO** : Matrice de Suivi et de Mise en Œuvre du PSE 2016-2025.
- MENET-FP** : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- MESRS** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique
- PSE** : Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025.
- PTF** : Partenaire Technique et Financier.
- RIP - EPT** : Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous.

## INTRODUCTION

Depuis 2017, une revue sectorielle conjointe annuelle est organisée avec l'implication de tous les acteurs majeurs du système éducatif en vue du suivi de la mise en œuvre du Plan sectoriel Education/Formation 2016-2025. Celle de 2018 a fait une recommandation pour l'organisation, au mois de mai 2019, de la revue sectorielle de 2019.

Pour participer plus efficacement à ladite revue sectorielle, le Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Education Pour Tous (RIP-EPT) a obtenu de la Coopération Allemande (GIZ) un appui financier pour organiser du 09 au 11 mai 2019, à l'hôtel Le Rocher de Yamoussoukro, une pré-revue des organisations de la société civile à l'effet de faire le bilan des activités du PSE mis en œuvre durant l'année 2018.

Le présent rapport présente l'état des lieux de la mise en œuvre, durant l'année 2018, du PSE 2016-2025 et fait des recommandations.

### I. POINT DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE SECTORIELLE DE 2018

#### I.1 Prise en compte des recommandations dans l'aide-mémoire de la revue sectorielle 2018

##### I.1.1 Recommandations présentées par le RIP-EPT

Une analyse du retranscrit, dans l'aide-mémoire, de l'intervention du RIP-EPT montre que les recommandations ci-dessous, faites par le réseau, n'ont pas été prises en compte :

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE
Prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les kits scolaires soient distribués en début d'année scolaire ;	MENET-FP
Améliorer le contenu des kits scolaires en qualité et quantité ;	
Règlementer les frais et autres cotisations dans les écoles de formation des enseignants ;	
Recruter des enseignants qualifiés et les affecter en fonction des besoins réels exprimés par les responsables régionaux et départementaux ;	
Faire l'adduction d'eau ou installer des fontaines ;	
Encourager la construction de réfectoire pour l'ouverture ou la réouverture de cantines dans les écoles primaires ;	
Augmenter les quantités de vivres fournis par l'Etat aux cantines (actuellement les aliments sont fournis pour 18 jours de cours / année scolaire) ;	
Encourager et veiller à la construction de logements décentes pour les enseignants en zone rurale.	
Transférer les Fonds alloués aux kits scolaires et cantines aux collectivités décentralisées (Mairies et Conseils Régionaux).	
Encourager et soutenir des actions de suivi citoyen tout au long de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.	
Se conformer strictement à la carte scolaire ;	
Présider effectivement les Assemblées Générales des Comités de Gestion (COGES) dans les établissements primaires (Mairie) et secondaires (Conseil Régional ou District) afin de s'imprégner des réalités desdits établissements et d'agir en conséquence ;	
Etablir une collaboration étroite avec les responsables régionaux, départementaux et locaux des Ministères en charge du secteur Education/Formation ;	

Contribuer et faciliter la fourniture d'électricité et d'eau dans les établissements scolaires de leurs zones respectives ;	Collectivités décentralisées
Aider à la construction de logements d'enseignants dans les localités qui en sont dépourvues ;	
Equiper les établissements construits en mobiliers et en matériels didactiques et pédagogiques.	
Sensibiliser la communauté éducative sur l'importance de la carte scolaire ;	Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS)
Veiller à la disponibilité de données fiables et désagrégées au niveau des DRENET-FP.	
Veiller à la collecte de données fiables et désagrégées par leurs services compétents ;	DRENET-FP
Veiller à l'appropriation par tous les responsables régionaux, départementaux et locaux du contenu du PSE 2016-2025.	
Appuyer les Comités Régionaux de Korhogo et d'Abengourou en vue de leur participation effective aux éventuelles missions de suivi citoyen ;	RIP-EPT
Faire un plaidoyer auprès du gouvernement et des PTF pour obtenir leurs appuis en vue d'effectuer le suivi citoyen tout au long de la mise en œuvre du PSE 2016-2025 ;	
Faire un plaidoyer auprès du gouvernement et des PTF pour obtenir leurs appuis pour installer le RIP-EPT dans toutes les Régions en vue d'effectuer le suivi citoyen de la mise en œuvre du PSE 2016-2025 sur toute l'étendue du territoire national.	

### I.1.2 Recommandations présentées par le GTOE

Une analyse du retranscrit, dans l'aide-mémoire, de l'intervention du GTOE montre que les recommandations ci-dessous, faites par cette organisation, n'ont pas été prises en compte :

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE
<b>Mobilisation communautaire</b>	
Sensibiliser les communautés sur l'importance de l'éducation, la déclaration des naissances et l'établissement de jugements supplétifs.	MENET-FP
Promouvoir et soutenir la mise en place de mécanismes communautaires de déclaration des naissances et suivi des enfants en âge d'aller à l'école.	
Développer la participation des communautés dans la gestion de l'école (Organisation à Base Communautaire, Groupements de femmes, Club des Mères des Elèves Filles, Clubs d'enfants).	
<b>Développement des offres alternatives d'éducation</b>	
Développer et soutenir l'approche des classes passerelles afin de les ouvrir à échelle.	MENET-FP
Soutenir les Ecoles communautaires, Centres d'Accueil et d'encadrement du jeune enfant, les espaces amis des enfants.	
Accélérer les processus d'intégration des écoles coraniques aux écoles confessionnelles islamiques.	
Adresser la question des enseignants bénévoles qui luttent contre la sortie des enfants du système éducatif	
Créer/Redynamiser des centres d'alphabétisation.	
<b>Pour la Formation professionnelle et Technique</b>	
Appuyer les centres de formation professionnelle pour l'intégration des formations qualifiantes en lien avec la demande des entreprises.	

Construire, réhabiliter et équiper les centres d'enseignement professionnel et technique d'outils en fonction des nouvelles technologies.	MENET-FP
Intégrer/renforcer les modules de formation sur la pédagogie de la petite enfance dans les curricula du CAFOP (voir curricula INFS).	
Augmenter le recrutement d'enseignantes/institutrices.	
Poursuivre la stratégie de CODIPOST.	
Sélectionner un Cabinet d'audit pour accompagner le processus de recrutement des enseignants du primaire.	
Favoriser la formation continue des enseignants du primaires sur la déontologie et l'éthique, les principes de protection des enfants ;	
Renforcer la diffusion du code de conduite de l'enseignant.	
Créer des nouveaux secteurs pédagogiques pour favoriser un suivi rapproché des enseignants.	
Renforcer la dotation en moyen de déplacement pour les conseillers pédagogiques.	
Mettre en place et équiper une cellule de suivi et de contrôle des enseignements au primaire.	
Recruter des Inspecteurs d'éducation et des Educateurs en nombre suffisant (meilleur encadrement des élèves).	

### I.1.3 Recommandations validées lors des plénières de la revue sectorielle de 2018

La méthodologie de validation des recommandations n'a pas permis de noter les points de consensus de sorte que celles retenues et inscrites sur les dernières pages de l'aide-mémoire ne nous semblent pas exhaustives et toutes consensuelles. La proposition faite par la pré-revue consiste à demander à tous les intervenants (représentants les différentes entités ou les groupes de travail) de réduire le nombre de recommandations (par exemple 4 ou 5) et de ne présenter que celles qu'ils estiment réalisables durant la période avant la tenue de la prochaine revue sectorielle.

### I.2 Etat de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle de 2018

En l'absence du rapport de performance et de la non disponibilité de données actualisées sur la plateforme de suivi en ligne du PSE, les participants à la pré-revue se sont basées sur les informations en leur possession et sur la connaissance du terrain pour établir le niveau de prise en compte des recommandations de la revue de 2018.

### **À l'endroit du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire**

<b>Volet</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Niveau de mise en œuvre</b>
	Renforcer le dialogue avec l'ensemble des Ministères sous-sectoriels.	Pas d'information
	Prendre toutes les dispositions nécessaires pour activer le CICSEF.	Pas exécuté
	Dynamiser, renforcer et formaliser la Task Force en la dotant des ressources humaines, matérielles et financières afin qu'elle puisse pleinement réaliser ses missions.	Pas exécuté
	Mettre en place les dispositions pour la tenue d'une revue sectorielle en mai 2019.	En cours d'exécution avec un retard qui aura une incidence sur la date.
	Améliorer le suivi statistique de l'ensemble des sous-secteurs.	En cours d'exécution.
	Renforcer le dispositif de collecte de données.	En cours d'exécution.
	Réviser le modèle d'intervention pour un préscolaire peu coûteux et analyser les expériences des différents Ministères impliqués dans le développement de la petite	En cours d'exécution.

<b>Gouvernance</b>	enfance pour mettre en place un modèle intégré du préscolaire.	
	Accompagner de moyens conséquents le processus de décentralisation.	Pas d'information
	Finaliser le processus règlementaire pour permettre aux collectivités territoriales d'assurer pleinement leurs rôles dans le secteur éducation.	Pas exécuté
	Appliquer le plan d'action de Lagos qui prévoit de consacrer 1% du PIB à la recherche.	Pas exécuté
	Mettre en œuvre la politique de gestion des flux.	En cours d'exécution.

#### A l'endroit de la Task Force

Volet	Recommandations	Niveau de mise en œuvre
<b>Gouvernance</b>	Obtenir auprès de tous les PTF et de l'Etat les données désagrégées annuelles/triennales des indicateurs d'activités du PSE 2016-2025 et les mettre à la disposition des DRENETFP.	Pas exécuté
	Appuyer l'organisation et la tenue d'une revue sectorielle au mois de mai ou de juin de chaque année afin d'instituer une régularité dans le suivi de la mise en œuvre du PSE et afin d'anticiper sur l'élaboration des projets de budgets par les différentes DAF (Direction des Affaires Financières)	En cours d'exécution avec un retard qui aura une incidence sur la date.
	Précéder la tenue de chaque revue sectorielle d'une réunion du CICSEF pour que les discussions importantes du secteur soient exposées et que des décisions puissent être prises.	Pas exécuté

#### À l'endroit du MENET-FP

Volet	Recommandations	Niveau de mise en œuvre
<b>Gouvernance</b>	Préparer psychologiquement les enseignants à leur possible affectation sur l'ensemble du territoire (zones urbaines mais aussi rurales et éloignées)	Non exécuté. Toutefois, certains enseignants de CAFOP évoquent la question de façon informelle pendant le cours de déontologie.
	Recruter des enseignants qualifiés et les affecter en fonction des besoins réels exprimés par les responsables régionaux et départementaux	Exécuté mais le suivi des affectations et les interventions diverses ne permettent pas de maintenir durablement certains enseignants dans leur localité d'affectation.
	Mettre à jour régulièrement les données relatives aux enfants hors du système scolaire.	Pas exécuté mais données disponibles à l'INS
	Renforcer la lutte contre les conflits et les violences en milieu scolaire.	Pas exécuté
	Fournir les données désagrégées du PSE 2016-2025 aux DRENETFP.	Pas exécuté

	Formaliser la commission nationale d'accompagnement des établissements confessionnels islamiques (CNAECI) et renforcer ses capacités opérationnelles (cadre d'exercice de la CNAECI, ancrage institutionnel, appui financier et matériel)	Exécuté
	Mener une réflexion sur la nécessaire adéquation entre emploi, méthode de travail et mise en pratique des savoirs en entreprise pour faciliter l'accès à l'emploi de la jeunesse ivoirienne.	Pas exécuté
	Sensibiliser la communauté éducative sur l'importance de la carte scolaire.	Pas exécuté
	Veiller à la disponibilité de données fiables et désagrégées au niveau des DRENETFP.	Exécuté
	Veiller à l'appropriation par tous les responsables régionaux, départementaux et locaux du contenu du PSE 2016-2025.	Pas exécuté
<b>Qualité</b>	Renforcer les capacités des enseignants (formation continue et formation initiale).	En cours d'exécution
	Améliorer le suivi pédagogique des enseignements en suivant la création des IEP, des Secteurs pédagogiques et en dotant les CPS de moyens de mobilité.	En cours d'exécution mais avec une insuffisance des dotations des CPS en moyens de mobilité.
	Vulgariser les pratiques pédagogiques innovantes et ayant fait leurs preuves dans des régions/localités de la Côte d'Ivoire pour l'amélioration des acquis d'apprentissage.	Pas exécuté
	Améliorer le contenu des kits scolaires en qualité et quantité et les distribuer en temps opportun.	Pas exécuté en dehors de la distribution en temps opportun du reliquat de 2017 des "cahiers quotidien élèves" des classes de CE1 et CE2
	Favoriser l'adéquation des contenus des Guides Maîtres et Mon Cahier quotidien au primaire	Début d'exécution avec les classes de CP1 et CP2
	Concernant les écoles islamiques : organiser une campagne de communication autour du processus national d'accompagnement et d'intégration de tous les types de structures islamiques, organiser des visites d'échanges d'expériences dans les pays avancés et élaborer la stratégie nationale d'accompagnement et d'intégration des écoles	Exécuté
<b>Accès</b>	Mettre un accent particulier sur la scolarisation des filles dans la stratégie de récupération des enfants en dehors de l'école.	Exécuté
	Adresser la question de scolarisation en tenant compte des profils de vulnérabilité des enfants en dehors de l'école.	Pas d'information
	Promouvoir l'inclusion éducative à travers la prise en compte des enfants en situation de handicap dans la réalisation des infrastructures scolaires.	En cours d'exécution
	Encourager la construction de réfectoire pour l'ouverture ou la réouverture de cantines dans les écoles primaires.	Exécuté
	Prendre des mesures pour faciliter l'intégration systématique de toutes les commodités requises (latrines, point d'eau potable, dispositifs de lave-mains, électricité) dans les nouvelles constructions scolaires.	Exécuté



## À l'endroit du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Volet	Recommandations	Niveau de mise en œuvre
<b>Gouvernance</b>	Mettre en place un système de gestion intégré de l'enseignement supérieur	Pas de début d'exécution
	Formaliser les activités de recherche entre partenaires	Pas de début d'exécution
	Inciter les structures de recherche à soumettre des projets d'investissement public	Pas de début d'exécution
	Accélérer le processus du projet de loi portant orientation de la recherche	Pas de début d'exécution
	Rendre opérationnel le FONSTI (Fonds National pour la Science, la Technologie et l'Innovation)	Fonds existants mais aucun appel à Projet.
	Rechercher des financements innovants exploitant le partenariat avec le secteur privé	Pas de début d'exécution
	Mettre en place une concertation urgente entre les acteurs publics et privés pour trouver une solution au mécanisme de financement des instances de la réforme	Pas de début d'exécution
	Réfléchir à une réallocation des ressources en fonction des aiguillages des flux de l'enseignement général vers l'ETFP	Pas de début d'exécution
	Renforcer les capacités opérationnelles de la Direction de la Planification du MESRS en matière de production de données statistiques	Exécutée
	Réaliser des enquêtes régulières sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur.	Pas de début d'exécution. Absence de mécanisme de suivi des diplômés
Élargir les champs métiers des filières scientifiques	Pas de début d'exécution	
<b>Qualité</b>	Accélérer la transition vers le système LMD	En cours
	Renforcer les capacités des enseignants	Pas de début d'exécution
	Vulgariser les résultats de la recherche	Diffusion en cours mais Pas de début de vulgarisation.
	Encourager les structures à créer des activités de recherche génératrices de ressources propres	Pas de début d'exécution
	Mener une réflexion sur la nécessaire adéquation entre emploi, méthode de travail et mise en pratique des savoirs en entreprise pour faciliter l'accès à l'emploi de la jeunesse ivoirienne	Pas de début d'exécution
	Multiplier l'organisation des fora de recherche et l'innovation technologique	Pas de début d'exécution
<b>Accès</b>	Multiplier l'organisation des fora de recherche et l'innovation technologique	Pas de début d'exécution

## À l'endroit des collectivités décentralisées

Volet	Recommandations	Niveau de mise en œuvre
	Se conformer à la carte scolaire	Exécution Mitigée
	Présider les Assemblées Générales des Comités de Gestion (COGES) dans les établissements primaires (Mairie) et secondaires (Conseil Régional ou District) afin de s'imprégner des réalités des établissements et d'agir en conséquence.	Exécuté

<b>Gouvernance</b>	Etablir une collaboration étroite avec les responsables régionaux, départementaux et locaux des ministères en charge du secteur Education/Formation.	Pas exécuté
	Contribuer et faciliter la fourniture d'électricité et d'eau dans les établissements scolaires de leurs zones respectives.	Pas exécuté
<b>Accès</b>	Susciter l'ouverture de 2 classes passerelles par an par les collectivités.	Pas exécuté

### À l'endroit du Partenariat Mondial pour l'Éducation

Volet	Recommandations	Niveau de mise en œuvre
<b>Gouvernance</b>	Alléger les procédures d'appui financier aux Etats en tenant compte de l'urgence de la situation des systèmes éducatifs	Pas exécuté

### À l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Volet	Recommandations	Niveau de mise en œuvre
<b>Organisation et relation avec la Task Force</b>	Elargir le GLPE aux PTF des secteurs de la jeunesse et de l'emploi	En cours
	Renforcer le dialogue sectoriel via le GLPE	Exécuté
	Communiquer les données désagrégées annuelles/triennales, par région, des indicateurs d'activités du PSE 2016-2025 à la Task Force Education/Formation	En cours
<b>Actions menées par certains PTF</b>	Poursuivre le soutien financier apporté à la politique d'implantation des collèges de proximité et d'implication des communautés dans sa mise en œuvre	Exécuté
	Poursuivre le soutien apporté aux élèves à travers la fourniture d'aliments aux cantines ;	Exécuté
	Encourager et soutenir des actions de suivi citoyen tout au long de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.	En cours d'exécution notamment avec la GIZ.
	Renseigner et remplir la matrice pour les activités menées chaque année afin de pouvoir établir l'état d'avancement des activités planifiées, des financements, des performances au regard des objectifs cibles et des résultats attendus.	Pas exécuté

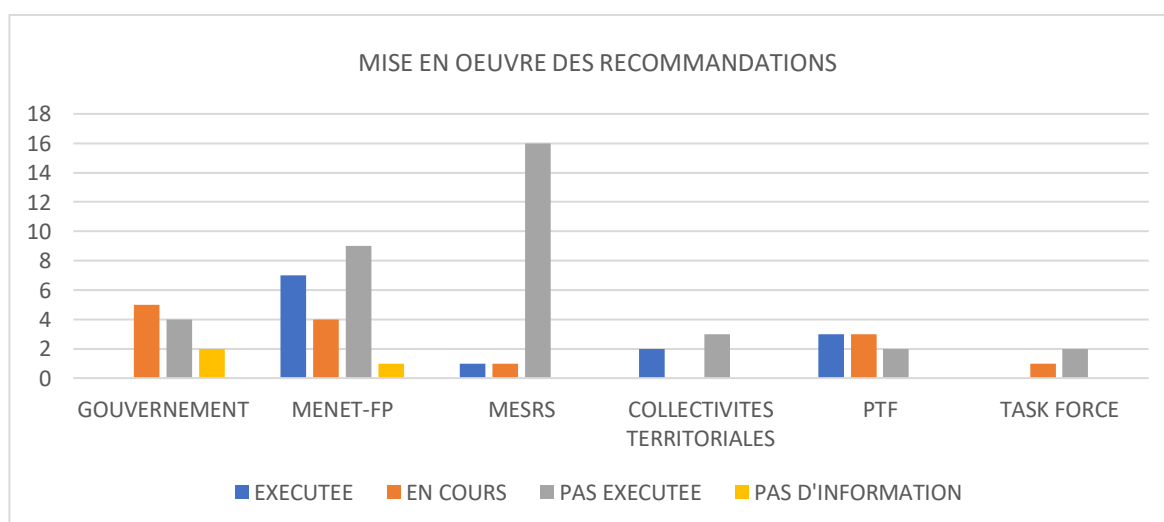


Figure 1 : Variation de la mise en œuvre des recommandations par niveau de responsabilité

## II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PREVUES EN 2018

Sur la base de la MASMO 2018 partagée, le 5 février 2019, aux membres du GLPE et en l'absence du rapport de performance et de la non disponibilité de données actualisées sur la plateforme de suivi en ligne du PSE, les participants à la pré-revue se sont basées sur les informations en leur possession et sur la connaissance du terrain pour établir le niveau de mise en œuvre des activités contenue dans ladite matrice.

### II.1 Education de base

Effet	Nombre d'activités	Exécutées	En cours	Pas d'information	Non exécutées
<b>Effet 1</b> : Les enfants d'âge préscolaire accèdent à des services d'éducation préscolaire de qualité.	40	6	5	15	14
<b>Effet 2</b> : Les enfants de 6 à 11 ans et les personnes de 10 ans et plus non alphabétisées ou hors du système éducatif, accèdent respectivement à une éducation de qualité et achèvent le cycle primaire et à des prestations d'alphabétisation ou d'éducation non formelle de qualité.	169	56	47	37	29
<b>Effet 3</b> ; Les élèves de 12 à 15 ans accèdent à une éducation de qualité et achèvent le cycle 1 du secondaire.	23 activités analysées	4	9	8	2

### II.2 Enseignement secondaire général

Effet	Nombre d'activités	Exécutées	En cours	Pas d'information	Non exécutées
<b>Effet 4</b> : Les élèves de 16 à 18 ans accèdent à une éducation secondaire générale de qualité.	44	01	11	15	17

### II.3 Enseignement technique et formation professionnelle

Effet	Nombre d'activités	Exécutées	En cours	Pas d'information	Non exécutées
<b>Effet 5</b> : Les personnes de plus de 12 ans accèdent à un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité.	66	16	13	02	35

### II.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique

Effet	Nombre d'activités	Exécutées	En cours	Pas d'information	Non exécutées
<b>Effet 6</b> : Les étudiants accèdent à un enseignement supérieur de qualité qui assure leur insertion professionnelle.	75	18	23	9	25
<b>Effet 7</b> : Les résultats de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique sont valorisés et contribuent au développement social et économique de la Cote d'Ivoire.	28	1	3	2	22

Effet	Nombre d'activités	Exécutées	En cours	Pas d'information	Non exécutées
<b>Effet 8</b> : Le cadre institutionnel et organisationnel assure un système de gouvernance, de gestion, de planification et de suivi-évaluation qui soutient la qualité et l'efficacité interne et externe du secteur de l'éducation et de la formation.	Pas d'activité analysée faute de temps mais des échanges sur le fonctionnement du CICSEF et de la Task Force.				

II.6 Graphique récapitulatif

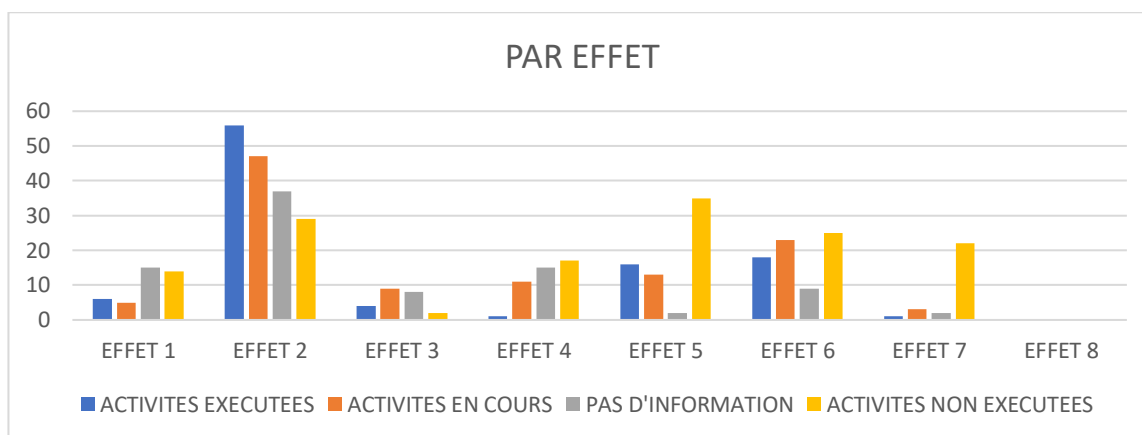


Figure 2 : Variation de la mise en œuvre des activités prévues en 2018 selon les effets

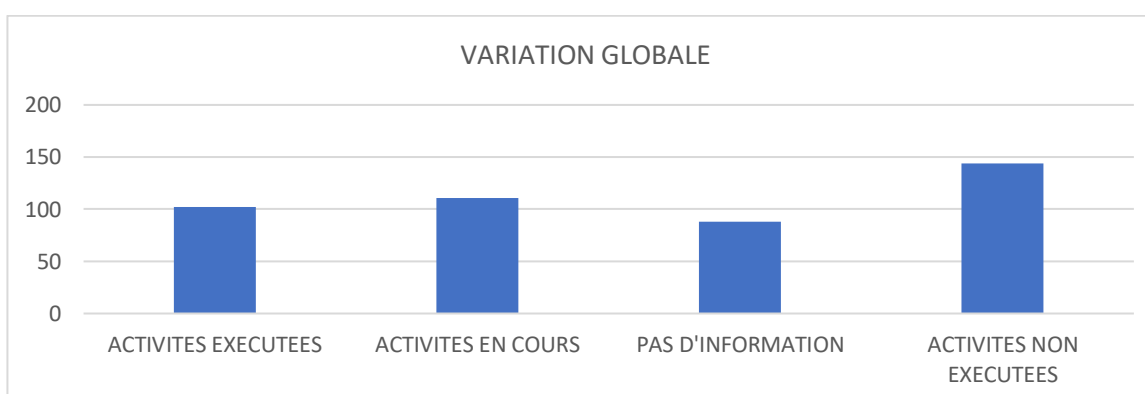


Figure 3 : Variation globale de la mise en œuvre des activités prévues en 2018

**III. POINT D'ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE**

III.1 Pilotage et gouvernance

Les défis majeurs en ce qui concerne le pilotage et la gouvernance demeurent le fonctionnement du Comité Interministériel de Coordination du Secteur Education/Formation (CICSEF) et la Task Force Education/Formation. En effet, si dans le cas du CICSEF toutes les personnalités devant y siéger sont certainement connues, ce n'est pas le cas de la Task Force dont la mise en place en termes de recrutement d'agents et de mise à disposition de ressources matérielles et financières est encore balbutiant en dépit de l'urgence et des recommandations diverses de la société civile et des PTF.

III.2 Accès-Equité-Inclusivité

Une comparaison des effectifs des élèves inscrits au CP1 des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 de quelques DRENET-FP fait apparaître, dans l'ensemble, une faible évolution positive preuve que l'offre d'éducation n'est pas à la hauteur de la forte demande liée à la scolarisation obligatoire.

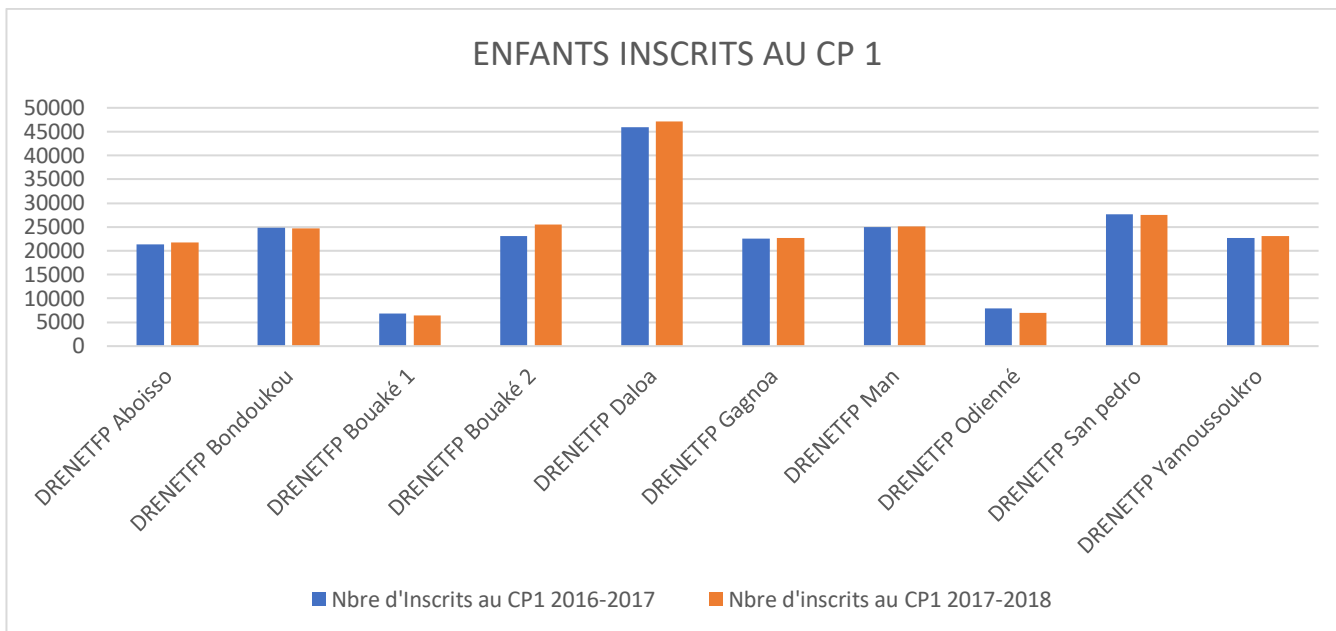


Figure 3 : Comparaison intra et inter-DRENETFP des enfants inscrits au CPI aux années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 (Source DRENET-FP)

Les directeurs d'écoles sont de fait pris entre l'obligation de satisfaire toutes les demandes d'inscription au CP1 et l'exigence de qualité liée à des effectifs raisonnables pour un meilleur encadrement des élèves. Parfois, il est donné de constater un marchandage des places disponibles de la part d'une minorité de responsables éducatifs locaux. Les enfants handicapés quant à eux subissent, quotidiennement et douloureusement, l'inadaptation des infrastructures/matériels scolaires à leur état physique, psychologique ou intellectuel. En outre, la formation initiale des enseignants (instituteurs et professeurs) ne prend toujours pas en compte les enfants à besoins spécifiques, trois ans après le début de la mise en œuvre du PSE 2016-2025. Ces deux situations expliquent en grande partie le nombre insignifiant d'élèves handicapés inscrits dans les établissements scolaires ordinaires quoique ce nombre soit en légère hausse dans certaines DRENET-FP.

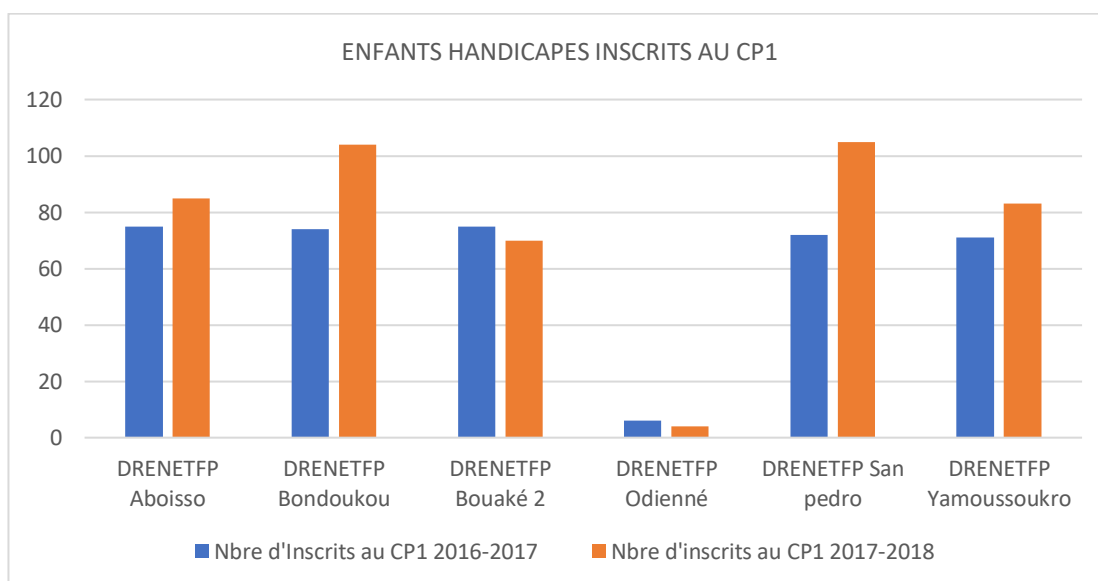


Figure 4 : Variation du nombre d'élèves handicapés inscrits au CP1 dans certaines DRENETFP (Source DRENET-FP)

Par ailleurs, les établissements spécialisés publics prenant en charge la scolarité des enfants handicapés ne sont qu'au nombre de deux (Institut des Aveugles et l'école des sourds) et tous basés à Abidjan (Commune de Yopougon) avec des capacités d'accueil très limitées et des frais et conditions d'inscriptions excluant les couches vulnérables.

Au secondaire général, l'offre d'éducation n'est pas à la hauteur de la demande avec comme corollaire les effectifs pléthoriques dans les zones urbaines. La réforme des collèges, initiée pour pallier cette situation, est à encourager car elle correspond à une demande réelle des populations.

C'est la raison pour laquelle il est inadmissible de constater un arrêt des travaux de construction de collèges de proximité dans le cadre de la convention dénommée Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entre la Côte d'Ivoire et la France pour la réalisation d'infrastructures de base dans divers secteurs.

Pour le Secteur Education/Formation, la première phase du Projet, démarrée en 2015, s'est fixée plusieurs objectifs dont la construction de 40 collèges de proximité, 116 écoles primaires (soit 348 salles du primaire) et 116 salles du préscolaire. Si au niveau des salles du primaire, les constructions sont achevées, avec des salles fonctionnelles, il n'en est pas de même pour les collèges de proximité où après plus de trois ans d'exécution, dans près de dix localités, les bâtiments ne sont pas encore fonctionnels et les enfants ainsi que les enseignants travaillent dans des locaux provisoires et dans des conditions très difficiles. Cette situation est encore accentuée dans les localités bénéficiaires de la seconde phase du C2D-Education/Formation.

Dans cette phase, l'Etat projette la construction de 200 Collèges de proximité. Depuis plus de deux ans, les financements sont disponibles mais aucun début de mise en œuvre n'est observé dans les différentes localités bénéficiaires en dépit de la validation, depuis février 2018 par le MENET-FP et l'Agence Française de Développement, de la liste des 118 Sous-préfectures et villages bénéficiaires. Il urge que toutes les parties prenantes s'engagent pour l'accélération des travaux afin de combler la demande d'éducation des populations bénéficiaires.

Par ailleurs, il faut rappeler l'épineuse question des frais complémentaires (instaurés par l'arrêté N°0059/MEN/CAB/SAPEP du 29/04/2008) exigés aux parents des élèves affectés par l'Etat dans les établissements secondaires privés laïcs et confessionnels. Pour accompagner chaque élève affecté, l'Etat alloue à ces établissements privés une subvention qui, dans la plupart des cas, est supérieure au montant des frais de scolarité pratiqués par ces établissements. L'instauration de frais complémentaires est une violation de l'article 22 du Décret 97-675 du 03 décembre 1997 fixant les conditions de concession du service public de l'enseignement à des établissements privés selon lequel « ... Les élèves affectés par l'Etat dans l'enseignement privé sont soumis aux mêmes obligations et ont droit aux mêmes avantages que ceux de l'enseignement public ». Il urge donc de supprimer ces frais complémentaires, sources de perturbations et de violences chaque début d'année scolaire.

### III.3 Qualité

Quatre points ont retenu l'attention des participants à la pré-revue : l'inadéquation entre les documents élèves et les guides maitres, les cours de mercredi au primaire, les redoublements et la question de la connexion à internet dans nos universités et l'interconnexion entre celles-ci.

- **L'inadéquation entre les documents élèves et les guides – maitres.**

Les observations relatives à l'inadéquation entre les livres de lecture-élèves, mon cahier quotidien, et les guides – maitres et programmes éducatifs sont les suivantes :

**Au CP :** En expression orale les leçons ne sont pas ordonnées.

**Au CE :** Les nouveaux documents (les cahiers quotidiens) ne sont pas suivis de livres-élèves et de guides – maitres.

**Au CM :** Inexistence de livres de lecture adaptés aux progressions en vigueur. A titre d'exemple, en lecture, la leçon sur l'environnement n'a pas de texte d'accompagnement de même qu'en exploitation de texte 1.

**En EDHC :** la leçon "les enfants soldats" n'existe pas dans le guide – maitre.

- **Les cours de mercredi**

La modification de la semaine de travail au primaire par l'Arrêté N° 0086/MEN/DELC du 12 aout 2016 avec l'instauration des cours de mercredi, à partir de l'année scolaire 2016-2017, est source de discordance entre le MENET-FP et les enseignants et les syndicats d'enseignants. Le MENET-FP à travers cette décision comptait apporter une réponse à la question du quantum horaire jugé insuffisant dans le cycle primaire comparativement aux autres pays. Pour trancher le débat sur la pertinence ou non de cette mesure, il nous paraît inévitable de conduire une évaluation indépendante de son impact sur les acquisitions scolaires.

- **Les redoublements**

Les redoublements demeurent une préoccupation du système éducatif avec un niveau encore élevé. Les effectifs pléthoriques et l'absence d'action pour soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage ne permettent pas d'affronter la problématique. Le graphique 5 ci-dessous présente la situation dans certaines DRENET-FP durant les deux dernières années scolaires.

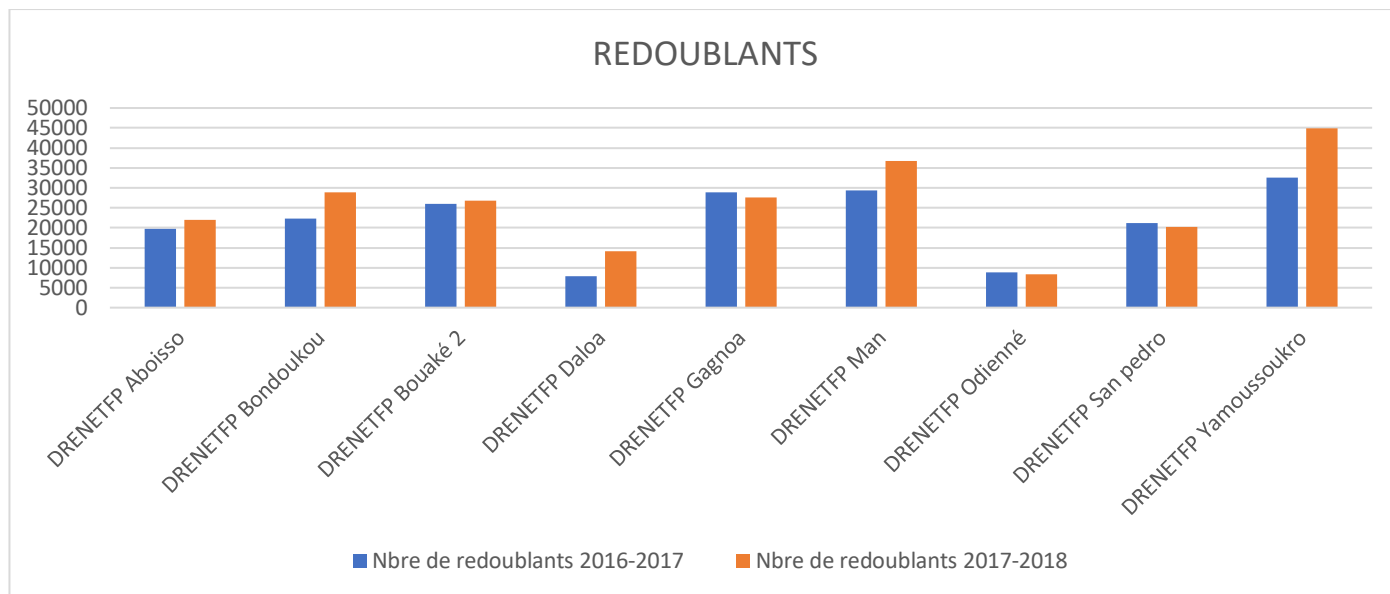


Figure 5 : Illustration du redoublement dans certaines DRENETFP au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 (Source DRENET-FP)

Même si les statistiques fournies par le MENET-FP, relativement à l'année scolaire 2017-2018, présentent une situation globalement en baisse (au primaire **8.4%** en 2018-2019 contre **10.6%** en 2017-2018 et au secondaire général **13%** en 2018-2019 contre **11,9%** en 2017-2018), les données désagrégées obtenues auprès de certaines DRENET-FP indiquent qu'il faille mener des actions concrètes en vue de réduire de manière drastique les redoublements. La conjugaison des efforts de construction de salles de classes pour réduire les effectifs et la détection des élèves en difficulté d'apprentissage qui auront droit à des cours de renforcement durant une partie des différents congés scolaires pourraient, de notre point de vue, contribuer à la lutte contre les redoublements.

- **La connexion à internet dans nos universités et l'interconnexion entre celles-ci**

L'outil informatique en général et internet en particulier est devenu incontournable pour répondre avec efficacité et rapidité aux nouveaux défis de notre environnement. Les exigences du LMD, imposent à l'étudiant un temps de travail personnel très élevé, temps de travail pour chercher dans des bibliothèques virtuelles, communiquer en temps réel avec le monde entier dans un espace de plus en plus concurrentiel. Sans internet, à haut débit, la fracture numérique entre nos pays et les pays européens ne cessera jamais de s'accroître.

### III.4 Financement de la mise en œuvre du PSE 2016-2025

La Côte d'Ivoire a de tout temps accordé une importance à l'Education au regard de l'évolution positive des différents budgets alloués au secteur Education/Formation comparativement aux autres secteurs. En 2018, le budget alloué au secteur est en augmentation par rapport à celui de 2017 (2.209.119.801.738 en 2017 et 1.285.386.176.276 en 2018). Toutefois, cette progression, salubre, ne doit pas nous faire oublier que des sous-secteurs tels que l'ETFP et l'alphabétisation sont largement sous financés or ils sont d'une importance capitale dans l'aspiration du pays à être émergent. Le modèle de simulation ne prévoyait-il pas l'augmentation progressive des dépenses courantes

nécessaires à la mise en œuvre de la scolarisation obligatoire et des réformes de la formation professionnelle ? Une analyse montre que la somme des budgets du secondaire technique et professionnel et la formation professionnelle est largement inférieure aux budgets des autres sous-secteurs.

Trois ans après le début de la mise en œuvre du PSE 2016-2025, l’alphabétisation est toujours moins bien lotie avec un budget qui n’est pas à la hauteur des enjeux liés au souhait du pays d’aller à l’émergence.

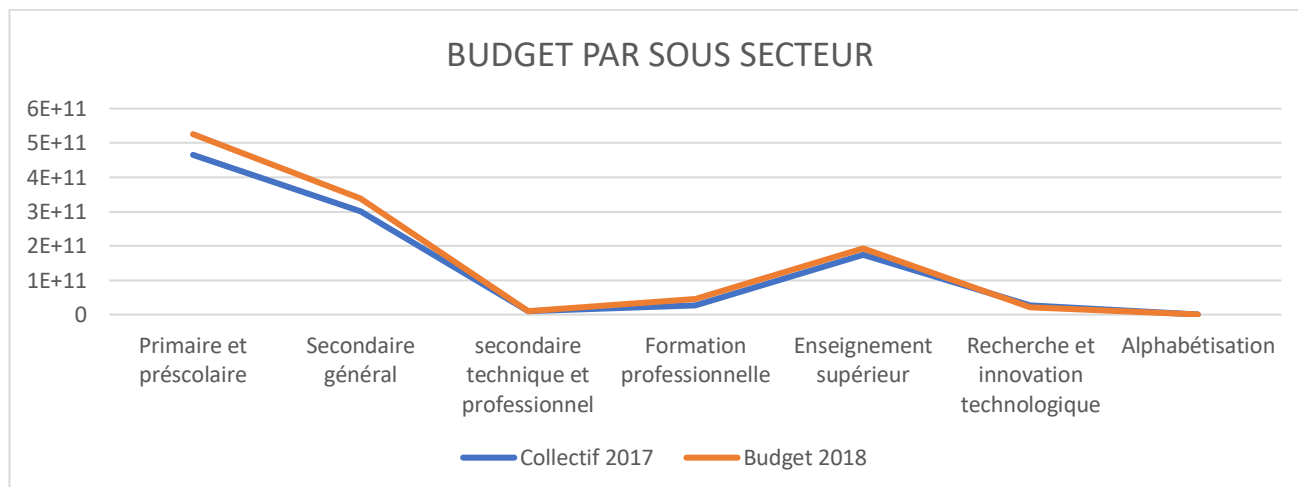


Figure 6 : Evolution des budgets par sous-secteur (DGBF)

Les ressources pour revoir considérablement à la hausse le budget alloué au secteur Education/Formation peuvent provenir de la réduction drastique des exonérations fiscales et douanières accordées à certaines entreprises. En effet, selon le communiqué du Conseil des Ministres, du mercredi 20 mars 2019, les exonérations fiscales et douanières se chiffraient à 341,5 milliards de francs CFA, à fin décembre 2018. Ce montant est globalement égal aux budgets cumulés du Secondaire Général et du Secondaire Technique et de la Formation Professionnel.

Outre l’ETFP et l’alphabétisation dont les budgets devront connaître une véritable augmentation, il est pertinent de sanctuariser celui alloué à l’organisation de la revue sectorielle de sorte à éviter les incertitudes sur la période d’organisation de ladite revue.

### III.5 Communication autour de la mise en œuvre du PSE 2016-2025

Pour une appropriation du contenu du PSE 2016-2025 par les différentes administrations déconcentrées du secteur Education/Formation ainsi que par les divers acteurs du système éducatif, un plan de communication consensuel a été élaboré. Depuis lors aucune suite n’a été donnée relativement à sa mise en œuvre. Le constat fait est la méconnaissance dudit contenu par des acteurs majeurs y compris des acteurs de mise en œuvre. Quatre ans après l’élaboration du plan sectoriel, l’on est à se demander quand est ce que son contenu sera vulgarisé ? A quoi auront servi les ressources financières et intellectuelles mises à contribution pour élaborer un plan de communication s’il doit se retrouver dans les tiroirs ?

La note de satisfaction concernant la communication autour de la mise en œuvre du PSE demeure la mise en place de la plateforme en ligne de suivi. Cette plateforme permettra aux divers acteurs d’avoir des informations officielles. Pour la société civile, elle servira de base de travail pour un suivi citoyen de la mise en œuvre du plan décennal. Toutefois, il est souhaitable que la plateforme soit mise à jour de manière périodique raisonnablement tous les trimestres.



Le constat fait par le RESEN 2015 en indiquant que « **Le seul risque étudié qui semble être structurel est celui des grèves des enseignants, dont l'incidence est généralisée (affectant l'ensemble des DRENET étudiées), et récurrente (annuelle)** » s'est encore confirmé au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 avec des années émaillées d'arrêts de cours durant de longue période sur un nombre important de DRENET-FP.

La question que l'on se pose est de savoir le rôle joué par le CCEN dans la prévention et la résolution de ces crises. A l'évidence, le mode de fonctionnement de ce conseil ne lui permet pas d'anticiper ou de prendre des initiatives. Il est soumis aux instructions préalables de la hiérarchie avant toute action. Ce qui rend extrêmement difficile toute démarche pro-active d'anticipation sur les crises.

Dès lors, la redynamisation du CCEN avec sa dotation en ressources humaines, matérielles et financières ainsi qu'une certaine liberté d'action aideraient cet organe à remplir pleinement sa mission dans le cadre du dialogue social indispensable à la bonne marche du sous-secteur.

#### **IV. RECOMMANDATIONS**

##### **A l'endroit du Partenariat Mondial pour l'Education.**

- Alléger les procédures d'appui financier aux Etats en tenant compte de l'urgence de la situation des systèmes éducatifs.

##### **A l'endroit du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.**

- Fournir les données désagrégées du PSE 2016-2025 aux DRENET-FP ;
- Fournir le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de communication afin d'informer le plus largement possible tous les acteurs et partenaires du système du contenu du PSE 2016-2025 ;
- Obtenir du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité la prise d'un texte faisant obligation aux collectivités décentralisées de se conformer à la carte scolaire ;
- Vulgariser les textes relatifs à la carte scolaire ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les kits scolaires soient distribués en début d'année scolaire ;
- Améliorer le contenu des kits scolaires en qualité et quantité et les distribuer deux semaines avant la rentrée scolaire ;
- Réaliser une évaluation indépendante de l'impact des cours de mercredi sur les acquisitions scolaires ;
- Associer l'ENS à la conception des ouvrages scolaires ;
- Réglementer les frais et autres cotisations dans les écoles de formation des enseignants ;
- Construire des latrines qui prennent en compte le caractère inclusif du système éducatif ;
- Recruter des enseignants qualifiés et les affecter en fonction des besoins réels exprimés par les responsables régionaux et départementaux ;
- Faire l'adduction d'eau ou installer des fontaines ;
- Encourager la construction de réfectoire pour l'ouverture ou la réouverture de cantines dans les écoles primaires ;

- Augmenter les quantités de vivres fournis par l'Etat aux cantines (actuellement les aliments sont fournis pour 18 jours de cours / année scolaire) ;
- Encourager et veiller à la construction de logements décentes pour les enseignants en zone rurale.
- Transférer les Fonds alloués aux kits scolaires et cantines aux collectivités décentralisées (Mairies et conseil régionaux).
- Redynamiser les comités régionaux de suivi de la politique de scolarisation obligatoire (PSO) en intégrant au sein de leur bureau les représentants des organisations de la société civile active en Education.

#### **A l'endroit du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique.**

- Faire un appel à candidature pour le choix des Présidents d'Université avec un Jury indépendant ;
- Faire des élections pour le choix des doyens d'URF et les Chefs de Départements ;
- Créer un corps d'attachés temporaires de l'enseignement et de la recherche pour les Doctorants ;
- Rendre effectif le fonctionnement de la Task Force au niveau du MESRS ;
- Développer la synergie entre les Chercheurs nationaux et les Décideurs en matière d'éducation ;
- Confier la gestion de la ligne budgétaire de la Task Force destinée à l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à son Coordonnateur.

#### **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

- Equiper les écoles déjà construites ;
- Communiquer les données désagrégées annuelles/triennales, par région, des indicateurs d'activités du PSE 2016-2025 à la Task Force Education/Formation ;
- Poursuivre le soutien financier apporté à la politique d'implantation des collèges de proximité et d'implication des communautés dans sa mise en œuvre ;
- Poursuivre le soutien apporté aux élèves à travers l'approvisionnement des cantines en aliments ;
- Encourager et soutenir des actions de suivi citoyen des OSC active en Education tout au long de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.

#### **A l'endroit des collectivités territoriales.**

- Se conformer strictement à la carte scolaire ;
- Présider effectivement les Assemblées Générales des Comités de Gestion (COGES) dans les établissements primaires (Mairie) et secondaires (Conseil Régional ou District) afin de s'imprégner des réalités desdits établissements et d'agir en conséquence ;
- Etablir une collaboration étroite avec les responsables régionaux, départementaux et locaux des ministères en charge du secteur Education/Formation ;
- Contribuer et faciliter la fourniture d'électricité et d'eau dans les établissements scolaires de leurs zones respectives ;
- Aider à la construction de logements d'enseignants dans les localités qui en sont dépourvues ;
- Equiper les établissements construits en mobiliers et en matériels didactiques et pédagogiques.

#### **A l'endroit de la Task Force**

- Obtenir auprès de tous les PTF et de l'Etat les données désagrégées annuelles/triennales, par région, des indicateurs d'activités du PSE 2016-2025 et les mettre à la disposition des DRENETFP ;

- Mettre en œuvre, dès que possible, le plan de communication autour de la PSE 2016-2025.
- Mettre à jour, périodiquement (3 mois), la plateforme de suivi en ligne de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.

#### **A l'endroit de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS)**

- Sensibiliser la communauté éducative sur l'importance de la carte scolaire ;
- Veiller à la disponibilité de données fiables et désagrégées au niveau des DRENET-FP.

#### **A l'endroit des DRENET-FP**

- Veiller à la collecte de données fiables et désagrégées par leurs services compétents ;
- Veiller à l'appropriation par tous les responsables régionaux, départementaux et locaux du contenu du PSE 2016-2025.

### **V. RESOLUTIONS DU RIP-EPT**

- Développer des stratégies de communication et de mobilisation sur l'éducation en Côte d'Ivoire (Journal trimestriel, newsletter, réseaux sociaux...)
- Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement et des PTF pour obtenir leurs appuis en vue d'effectuer le suivi citoyen tout au long de la mise en œuvre du PSE 2016-2025 ;
- Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement et des PTF pour obtenir leurs appuis pour installer le RIP-EPT dans toutes les Régions en vue d'effectuer un suivi citoyen national de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.

### **CONCLUSION**

Le suivi de la mise en œuvre du PSE 2016-2025 est un exercice passionnant qui permet aux différents acteurs du système éducatif, surtout à la société civile, d'avoir un regard sur ce qui est entrepris par les pouvoirs publics et les PTF. En Côte d'Ivoire, il se fait globalement dans un environnement satisfaisant même si des efforts sont à faire de part et d'autre en vue de fournir, en temps opportuns, des données fiables.

La pré-revue, organisée avec le soutien financier de la GIZ et l'appui institutionnel et/ou technique du MENET-FP, de la CME et d'ANCEFA, est la preuve éloquentes qu'une collaboration entre les différentes parties prenantes est possible et cela pour l'atteinte des objectifs contenus dans le PSE 2016-2025 au profit du système éducatif ivoirien.

Elle aura permis d'apprécier le niveau de prise en compte des recommandations de la revue sectorielle de 2018, de mettre en exergue les réussites et les défis à surmonter et de dégager des recommandations.